



Délégation CFE CGC
06 43 68 83 14
 Michel Feyaerts
 Sylviane Lorillère
 François Parassols

CRE Languedoc - Roussillon

Situation économique AFPA Occitanie



24 JUIN 2019

Antenne DR St Jean de Védas

L'EMPLOI.....

AU 31/05/2019 :

- 161.83 (équivalent temps plein) en CDI et 77 en CDD.
- Pas de mouvement de personnel.

SITUATION ECONOMIQUE

Ci-contre budget ré-estimé en attente d'arbitrage par le siège.

Une prévision de CA en baisse :

de 1 500 000 € sur Prépa Compétences (nombre d'entrées inférieur au prévisionnel), et de 1 500 000 € sur le CPF qui remplace le CIF (lenteur de mise en place),

Des charges en hausse :

- Energie + 350 000 €
- Mobilier + 300 000 €
- Impôts + 350 000 €

2019 était prévue « mauvaise année », elle sera « catastrophique ».

Les axes d'améliorations :

- Le « sourcing » pour saturer le dispositif devient **vital**. Affichage des offres et des réunions informations collectives. Cela n'est pas du seul fait de Conseil en Formation. C'est un axe de travail qui doit impacter tous les salariés.
- Augmenter Prépa Compétences : seul Rivesaltes est dans l'objectif,
- Dynamiser les financements individuels,

OCCITANIE

2019

Centres

	BUDGET PROVISoire ré-estimé 2019	
	2019	2019
CA Ré-estimé (en €)	HTS Ré-estimées	
Carcassonne	1 562 261	139 670
Nîmes	3 937 525	391 576
Alès	2 156 154	167 479
La Grand Combes	38 464	3 929
Béziers	4 458 072	398 638
Saint-Jean de Védas	7 117 781	626 572
Saint-Chély d'Apcher	564 807	57 516
Rivesaltes	4 372 940	377 756
AFPA T	1 294 602	-
Total LR	25 502 606	2 163 135
Foix	322 109	46 046
Pamiers	494 965	44 116
Rodez	1 970 751	177 743
Decazeville	850 247	60 036
Balma	6 076 569	534 088
Palays	6 418 351	494 564
Tarbes	3 110 081	279 674
Albi	4 442 034	370 388
Montauban	3 865 587	284 852
Total MP	27 550 694	2 291 508
Total Occitanie	53 053 300	4 454 643

En AFPA Occitanie, 3 500 stagiaires doivent être présents dans les centres tous les jours. Actuellement nous sommes seulement à 2 970 en moyenne.

RETOUR SUR LE CRE EXTRAORDINAIRE DU 19 JUIN SUR LE PLAN DE RE ORGANISATION DE L'AFPA

Ce CRE était le dernier d'une série de 4.

A l'ordre du jour :

1. Information-consultation sur les améliorations de projet de restructuration et de nouveau modèle organisationnel de l'AFPA.

Recueil d'avis

2. Information-consultation sur les améliorations du projet de licenciements économiques collectifs, avec les points suivants :
 - a. Nombre de suppressions d'emploi,
 - b. Catégories professionnelles concernées,
 - c. Critères d'ordre des licenciements,
 - d. Mesures sociales d'accompagnement prévues par le plan de sauvegarde de l'emploi, convention FNE d'allocation temporaire dégressive

Recueil d'avis

3. Information-consultation sur les améliorations des conditions de mises en œuvre du congé de reclassement présenté.

Recueil d'avis

Le Directeur Régional a présenté les divers aspects du nouveau projet d'organisation avec notamment les améliorations par rapport au premier présenté le 18 octobre.

Les conséquences sociales :

- Création de 629 postes (597 à l'origine)
- Modifications de 463 postes,
- Suppression de 1424 postes (1530 prévus initialement),

Par ailleurs 4 centres sortent de la liste des fermetures envisagées : **Thionville, Gap, Nevers et Le Puy en Velay.**

Enfin, les conditions des départs volontaires comme les mesures d'accompagnement pour les salariés dont le poste est impacté ont été largement améliorées.

Plan de volontariat

Phase 1 du 24 juin au 19 juillet 2019, ouverte à tous les salariés, impactés ou non par le projet de réorganisation, pouvant bénéficier d'une mesure d'âge (Dispositif de Transition de Fin de Carrière) ou porteur d'une solution externe immédiate (CDI ou création : reprise : développement d'entreprise).

Phase 2 du 16 septembre au 31 octobre 2019, ouverte aux salariés appartenant à une catégorie professionnelle impactée par le projet de réorganisation ou permettant par leur départ un repositionnement d'un salarié appartenant à une catégorie professionnelle impactée.

A la CFE CGC nous demandions, depuis de nombreux mois, un « plan Marshal RH ». Le projet de réorganisation de l'automne 2018 ne nous semblait pas suffisamment ambitieux et malgré notre exclusion de la table des négociations et de toutes les intersyndicales, nous avons toujours émis des propositions d'améliorations. Il faut ici, féliciter la CFDT et FO pour leur implication et leurs propositions qui ont permis, avec la direction, de sortir de l'impasse et de proposer un plan renforcé. La CFE CGC estime que les conditions proposées au départ sont tout à fait respectables.

Certains syndicats, toujours nostalgiques des subventions déjà oubliées et du « *c'était mieux avant* » d'un autre siècle, ont tenté de bloquer les négociations et ce plan de réorganisation de l'AFPA.

Une fois de plus, lors de ce CRE extraordinaire, tous les moyens auront été bons pour que le vote sur les 3 points de l'ordre du jour ne puisse s'organiser. En vain. Forts de leur majorité (3 élus titulaires), ils ont imposé aux autres élus, une délibération, reprise mot pour mot du texte national, afin d'exprimer leur refus du projet et d'interjeter éventuellement en justice si l'avis de la DIRECCTE devait être favorable.

Considérant que le CRE LR est pris en otage, la **CFE CGC n'est pas solidaire** de ce texte et **refuse** donc qu'il soit pris en compte au nom du CRE Languedoc-Roussillon. Ce sont bien les élus CGT, avec l'appui de SUD, qui en sont à l'origine.

C'est pour cette raison que nous ne le diffuserons pas dans ce compte-rendu.

Le grand écart

Les syndicats CGT et SUD refusent ce projet de réorganisation, précisant qu'ils se battent pour ceux qui restent plutôt que pour ceux qui vont partir, que les moyens mis dans les conditions de départ volontaire auraient été plus utiles à ceux qui restent. Mais, bon nombre de salariés dans leurs rangs font actes de volontariat au départ !

A la CFE CGC, nous pensons justement que l'opportunité de pouvoir enfin se projeter sereinement vers l'avenir, pour ceux qui restent, est bien là. Et que ceux qui, après une longue carrière, sont candidats au départ, puissent aussi y trouver leur compte.

Le vote en séance

Point 1 : CFE CGC, 1 voix pour
CFDT, 1 voix contre
CGT, 3 voix mais ne participe pas au vote

Point 2 : CFE CGC, 1 voix pour
CFDT, 1 voix contre
CGT, 3 voix mais ne participe pas au vote

Point 3 : CFE CGC, 1 voix pour
CFDT, 1 voix pour
CGT, 3 voix mais ne participe pas au vote

Les trois points de l'ordre du jour sont donc rejetés (une non participation au vote est comptabilisée contre !!).

Le plan de réorganisation a, comme prévu, été déposé à la DIRECCTE de Montreuil.

A ce jour, le Tribunal de Bobigny, à la demande de l'IC-CHSCT et sous l'impulsion de la CGT et de SUD a suspendu ce plan, jugeant que les impacts pouvaient engendrer des RPS. Les projets de départs volontaires sont également suspendus, ce qui cause chez les salariés volontaires, de l'incompréhension et peut-être même, bientôt, des RPS !!

Prochain CRE : le 17 juillet à St Chély d'Apcher



Des réactions, des questions...

cfecgc.afpa.lr@gmail.com

Connectez-vous sur :

www.cfecgcafpa.org